DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par la responsable de l'association adhérente

Je soussignée, Madame Blanc Marie-Andrée
Présidente de l'association UNAF

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social :

L'UNAF a pour objet, sur le plan national, de :

1/ donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles ;

2/ représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la région, le département, la commune ;

3/ gérer tous services d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge ;

4/ exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, notamment de l'agrément prévu à l'article L. 421-1 du Code de la consommation, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles, y compris pour les infractions prévues par l'article 227-24 du Code pénal ;

5/ entreprendre toutes études et actions utiles à la défense des intérêts généraux, matériels et moraux des familles, y compris en leur qualité d'usagères et consommatrices de biens et de services ;

6/ mettre à la disposition de ses membres actifs, des URAF et des organismes associés, toute la documentation d'ordre familial utile à l'exercice de leur mission ;

7/ trancher en dernier ressort, sous réserve des recours prévus au deuxième alinéa de l'article L. 211-12 du Code de l'action sociale et des familles, les contestations qui naîtraient de la création ou du fonctionnement des unions départementales (UDAF) ou locales (ULAF),

et celles qui seraient portées devant elle par l'un ou l'autre de ses membres actifs, URAF ou organismes associés, à quelque niveau qu'il se situe ;

8/ faire appel aux représentants d'organismes associés, avec voix consultative, pour participer à l'ensemble de l'action familiale, dans la mesure où ces groupements à but familial, sans constituer une association familiale au sens de l'article L. 211-1 du Code de l'action sociale et des familles, n'en exercent pas moins une activité utile aux familles ;

9/ agir dans tous les domaines de la vie des familles, et notamment, l'enfance et la jeunesse, l'habitat, l'emploi, l'éducation, la protection sociale, l'environnement, la santé, la consommation, l'économie, l'autonomie et la dépendance, le handicap, le développement durable, les médias et les usages numériques ;

10/ créer et gérer toute structure qu'elle estimera nécessaire à la réalisation de son objet sociale.

Membres du bureau (et leur situation sociale[1]) :

NOMS	DEBUT DE MANDAT	*FONCTIONS*	DEPARTEMENTS	DOSSIERS EN CHARGE	ELU OU DESIGNE	APPARTENANCE	DATE DE NAISSANCE	SITUATION
ALLAUME-BOBE Dominique	13/12/2002	*Présidente du département « Habitat – Cadre de Vie »* ***Membre du Bureau*** *Membre du Groupe de l'UNAF au CESE*	Département Habitat – Cadre de vie	Unafor – département formation Développement durable	Elue	Familles Rurales	20/06/1951	Mère au foyer
BASSET Christiane	17/06/1993	*Présidente du département « Europe – International »* ***Membre du Bureau*** *Membre du CES européen*	Département Europe - International	CES Européen	Elue	AFC	16/10/1946	Mère de Famille
BESNARD Marie-Agnès	24/06/2012	***Membre du Bureau*** *(Secrétaire générale adjointe)*	Département Santé – Protection sociale - Vieillesse	Dépendance – Aide à domicile – Vieillesse	Elue	Familles Rurales	15/01/1957	Aide soignante
BLANC Marie-Andrée	11/2012	***Présidente de l'UNAF*** ***Membre du Bureau*** *Membre du groupe de l'UNAF au CESE* *(Questeure)*			Elue	Familles Rurales	18/02/1955	Retraitée
BLASIAK Sandra	25/06/2016	***Membre du Bureau***	Département Droit de la famille – parentalité - enfance	Droit de la famille – protection de l'enfance – petite enfance – aide à la parentalité – médiation - parrainage	Désignée	AFP	09/01/1977	Professeur d'Anglais

1 Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.

NOMS	DEBUT DE MANDAT	*FONCTIONS*	DEPARTEMENTS	DOSSIERS EN CHARGE	ELU OU DESIGNE	APPARTENANCE	DATE DE NAISSANCE	SITUATION
CANET Michel	07/2012	***Membre du Bureau***	Département Education – Jeunesse - Numérique	Orientation – autonomie des jeunes – périscolaire- extrascolaire et loisirs – enseignement secondaire (dont assiduité scolaire)	Désigné	UFAL	17/09/1939	Maître d'œuvre en bâtiment
CHRETIEN Patrick	24/06/2012	***Membre du Bureau*** *Président de la Conférence des Mouvements* *Membre du groupe de l'UNAF au CESE*	Département Economie – Consommation - Emploi	Aspects familiaux de l'économie – Emploi, formation professionnelle continue – économie solidaire - apprentissage	Elu	Familles de France	02/10/1951	Consultant
DES-BROSSES Bernard	21/06/2014	*Trésorier adjoint* ***membre du Bureau***	Département Droit de la famille – parentalité - enfance	Droit de la famille – protection de l'enfance – petite enfance – aide à la parentalité – médiation - parrainage	Elu	Familles de France	20/07/1950	Retraité
DUPUY Monique	22/06/2008	*Présidente du département « Cohésion sociale, vulnérabilités »* ***Membre du Bureau***	Département Cohésion sociale - vulnérabilités	Lutte contre l'exclusion Lien et accompagnement social – Droit des usagers	Elue	CNAFAL	23/04/1959	Chargée de mission Logement
FARRIOL Bernard	18/06/2000	***Membre du Bureau*** *(Secrétaire général)*	Département Habitat – Cadre de vie	Logement – habitat – politique de l'eau – qualité et certification dans le logement	Elu	Association Roussillonnaise des Familles	23/05/1947	Avocat
FERETTI Alain	05/06/2004	*Président de département « Droit de la famille – Parentalité – Enfance »* ***Membre du Bureau*** *Membre du groupe de l'UNAF au CESE*	Département Droit de la famille – parentalité - enfance	Droit de la famille – protection de l'enfance – petite enfance – aide à la parentalité – médiation - parrainage	Elu	Association Familiale des Alpes de Haute-Provence	12/07/1961	Chargé de mission
GARIEL Marie-Pierre	08/2013	*Présidente du département Santé – protection sociale – vieillesse* ***Membre du Bureau*** *Membre du groupe de l'UNAF au CESE*	Dossiers rattachés à la présidence et à la vice-présidence Département Santé – Protection sociale - Vieillesse	Fusion FEGAPEI/SYNEAS Médecine de ville – Hôpital Droits des malades et des usagers du système de santé Organisation des soins Assurance maladie	Elue	CNAFC	04/03/1962	Juriste Mère au foyer
GIRY Laurent	24/06/2012	***Membre du Bureau***	Département Education – Jeunesse -	Orientation – autonomie des jeunes – péris-	Désigné	AFC	24/07/1957	Directeur de projets

NOMS	DEBUT DE MANDAT	*FONCTIONS*	DEPARTE-MENTS	DOSSIERS EN CHARGE	ELU OU DE-SIGNE	APPARTE-NANCE	DATE DE NAIS-SANCE	SITUATION
			Numérique	colaire- extra-scolaire et loisirs – enseignement secondaire (dont assiduité scolaire) Enseignement supérieur				
GUILLEUX Rémy	20/06/2007	*Président du département Education Jeunesse Numérique* ***Membre du Bureau***	Département Education Jeunesse Numérique	Orientation – autonomie des jeunes – périscolaire- extra-scolaire et loisirs – enseignement secondaire (dont assiduité scolaire) Lire et faire lire	Désigné	UNMFREO	02/08/1945	Retraité de l'enseignement agricole
KONÉ Aminata	20/06/2010	***Membre du Bureau*** *Membre du groupe de l'UNAF au CESE Présidente du groupe de l'UNAF au CESE Présidente de la section des affaires sociales et de la santé*	Département Economie – Consommation – Emploi Département Santé – Protection sociale - Vieillesse	Relations CESER Médecine de ville – Hôpital Droits des malades et des usagers du système de santé Organisation des soins – Assurance maladie	Désignée	CSF	20/02/1956	Secrétaire générale CSF
LE LAN Bernard	18/01/2013	***Membre du Bureau*** *(Trésorier)*	Département Habitat – Cadre de vie	Logement – habitat – politique de l'eau – qualité et certification dans le logement	Elu	Association familiale des marins de commerce de Nantes et région	12/02/1949	Retraité
RIVIERE Mériadec	22/06/2008	*Président du département Economie – consommation – emploi* ***Membre du Bureau***	Europe – International Département Economie – Consommation – Emploi	COFACE Aspects familiaux de l'économie – Emploi, formation professionnelle continue – économie solidaire – apprentissage Fiscalité	Elu	CNAFC	20/03/1949	Contrôleur général économique et financier
TRANCHAND Bernard	20/06/2010	**Membre du Bureau** **Vice-Président** **Membre du Groupe de l'UNAF au CESE**	Dossiers rattachés à la Présidence et à la vice-présidence Département Education – Jeunesse - Numérique	Mise en oeuvre du rapport moral 2016/2018 et coordination du réseau Réforme territoriale Développement associatif Numérique	Elu	UNMFREO	09/07/1949	Retraité

2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2015			
Source	**Identité des Financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**
Cotisations des adhérents	CES UDAF Mouvements	71 618 100 411 720	0.69% 0.97% 0.01%
Subventions publiques	Fonds spécial (une QP est reversée aux UDAF et mouvements) Cnaf Cnam Ministère économie 1QP reversée CDC DGCS	8 532 725 - 325 375 171 874 85 998 112 500 30 000	82.32% - 3.14% 1.66% 0.83% 1.09% 0.29%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		0	
Financements privés	SELL (syndicat professionnel) ASNAV ADCE SANTE (?) ORANGE ASSOC ACTION INNOCENCE AUTRES SUBV PRIVEES	50 000 2 000 30 000 7 000 6 000 150	0.48% 0.02% 0.29% 0.07% 0.06% 0.00%
Activités économiques de l'association	Vente produits (revues...) Prestations Participation location de salles Recettes diverses Produits exceptionnels Reprise provisions	140 699 80 723 10 341 52 345 42 459 297 688	1.36% 0.78% 0.10% 0.50% 0.41% 2.87%
Autres sources de financements	Refacturation de frais divers Refacturation de frais AG Refacturation de frais journée présidents-directeurs Refacturation de frais manifestations diverses Remboursement formations Produits divers de gestion courante Produits financiers	43 762 77 670 16 740 20 937 25 649 202 29 761	0.42% 0.75% 0.16% 0.20% 0.25% 0.00% 0.29%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2015 : 10 365 347			

Ressources pour l'année 2016			
Source	**Identité des**	**Montant du fi-**	**Pourcentage du**

	financeurs	nancement, dons, etc.	budget total
Cotisations des adhérents	CES UDAF Mouvements	68 159 97 442 720	0.67% 0.95% 0.01%
Subventions publiques	Fonds spécial (une QP est reversée aux UDAF et mouvements) Cnaf Cnam Ministère de l'économie(1 QP reversée) DGCS CDC	8 540 460 - 328 218 171 873 84 192 112 500	83.55% 3.21% 1.68% 0.82% 1.10%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		4 473	0.04%
Financements privés	CRIF OPCALIA ASNAV SELL (syndicat professionnel) ORANGE ASSOC ACTION INNOCENCE AUTRES SUBV PRIVEES	4 919 15 000 15 000	0.05% 0.11% 0.15%
Activités économiques de l'association	Vente produits (revues...) Prestations Participation location de salles Recettes diverses Produits exceptionnels Collecte mère enfants (reversée à d'autres associations en intégralité) Reprise provisions Transfert de charges	119 888 77 811 7 710 33 764 950 192 672 0 206 779 30 679	1.17% 0.76% 0.08% 0.33% 0.01% 1.88% - 2.02% 0.30%
Autres sources de financements	Refacturation de frais divers Refacturation de frais AG Refacturation de frais journée présidents-directeurs Refacturation de frais manifestations diverses Remboursement formations Produits divers de gestion courante Produits financiers	 40 418 34 328 - 6 248 - 9 721 201 17 278	 0.40% 0.34% - 0.06% - 0.10% 0.00% 0.17%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2016 : 10 221 403			

Ressources pour l'année 2017			
Source	**Identité des financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**

Cotisations des adhérents	CES UDAF Mouvements	69 902 94 815 835	0.69% 0.93% 0.01%
Subventions publiques	Fonds spécial (une QP est reversée aux UDAF et mouvements) Cnaf Cnam Ministère de l'économie (1 QP reversée) DGCS CDC	8 559 685 0 332 698 177 231 77 162 0 75 000	84.08% - 3.27% 1.74% 0.76% 0.74%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		17 922	0.18%
Financements privés	SELL (syndicat professionnel) ASNAV ADCE SANTE (1) ORANGE ASSOC ACTION INNOCENCE AUTRES SUBV PRIVEES	20 000 1 500 10 000 0 0 1 000	0.20% 0.01% 0.10% - - 0.01%
Activités économiques de l'association	Vente produits (revues...) Prestations Participation location de salles Recettes diverses Produits exceptionnels Collecte mère enfants (reversée à d'autres associations en intégralité) Reprise provisions Transfert de charges	119 297 122 508 6 942 32 900 0 166 579 0 153 306 9 613	1.17% 1.20% 0.07% 0.32% - 1.64% - 1.51% 0.09%
Autres sources de financements	Refacturation de frais divers Refacturation de frais AG Refacturation de frais journée présidents-directeurs Refacturation de frais manifestations diverses Remboursement formations Produits divers de gestion courante Produits financiers	980 78 809 39 620 - - - 856 26 11 088	0.01% 0.77% 0.39% - - - 0.01% 0.00% 0.11%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2017 : 10 180 274			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat,	Nature du lien	Période

think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	**(soutien politique, collaboration, etc.)**	

3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

5. Mentions légales

5.1. Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.

5.2. L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.

5.3. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de

rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : deontologie@france-assos-sante.org.

5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*

5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***

5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal*** *« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »*

Fait à Paris
Le 26/06/2018
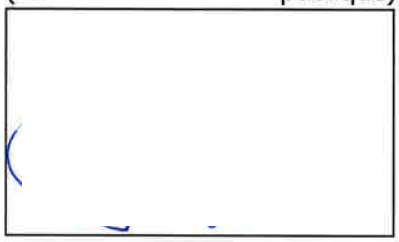
Signature obligatoire
(Mention non rendue publique)